

Questions au Feuilleton

M. R. R. Atkinson Saskatoon, Saskatchewan	M. Lorne E. Parker Ste-Agathe, Manitoba
M. Henry A. Dechant Fairview, Alberta	M. Orville M. Reber Burdett, Alberta
M. Kenneth D. Galloway Fort Saskatchewan, Alberta	M. Avery K. Sahl Mossbank, Saskatchewan
M. Michael G. W. Halyk Melville, Saskatchewan	M. Ted Strain North Battleford, Saskatchewan
M. Clarence A. Hookenson Kisbey, Saskatchewan	M. E. K. Turner Regina, Saskatchewan

M. Donn Mitchell
Douglas, Manitoba.

2. Quinze des 17 réunions du comité consultatif actuel depuis janvier 1979 jusqu'au 27 mai 1980 ont eu lieu aux bureaux de la Commission du blé à Winnipeg. Une réunion a eu lieu à Prince-Rupert et une réunion mixte du comité consultatif de la Commission du blé et de l'Office canadien des provendes a eu lieu à Montréal; quatre membres du comité consultatif de la Commission du blé étaient présents.

a et b) Pour chaque membre, jusqu'à la réunion du 27 mai inclusivement, les frais engagés se répartissent comme suit:

	Frais	Allocation quotidienne (réunions du comité)
R. R. Atkinson	\$4,701.54	\$1,600
H. A. Dechant	6,497.48	1,400
K. D. Galloway	5,137.95	1,700
M. G. W. Halyk	5,830.76	1,600
C. A. Hookenson	4,350.11	1,600
Donn Mitchell	1,902.10	1,500
L. E. Parker	828.87	1,500
O. M. Reber	7,270.75	1,600
A. K. Sahl	3,902.30	1,400
Ted Strain	5,007.52	1,600
E. K. Turner	2,481.35	1,200
	\$47,910.73	\$16,700

En plus, dans le cadre des lignes directrices établies par le comité consultatif en novembre 1976 et conformément à l'arrêté en conseil C.P. 1977-101 du 20 janvier 1977, les membres du comité consultatif touchent une allocation qui peut atteindre \$1,800 par année agricole pour payer les dépenses engagées dans leurs districts en vertu de leur mandat au comité consultatif. Ces sommes comprennent, sans y être limitées, les dépenses engagées dans l'assistance aux réunions à l'intérieur du district d'un membre au nom du comité consultatif. Au cours de la période de 17 mois depuis janvier 1979 jusqu'au 30 mai 1980, les sommes demandées aux termes de cette disposition par tous les membres du comité consultatif s'élevaient à \$11,893.86.

3. Seize réunions officielles du comité consultatif actuel et une réunion mixte du comité consultatif (représenté par quatre

de ses membres) avec le comité consultatif de l'Office canadien des provendes ont eu lieu au cours de la période allant du 1^{er} janvier 1979 au 27 mai 1980.

4. *a et b*) Aucun membre du comité consultatif n'a voyagé à l'extérieur du Canada pour le compte du comité ou de la Commission du blé. En plus des voyages aller-retour à Winnipeg pour assister aux réunions régulières du comité, quatre membres du comité l'ont représenté à la réunion mixte d'avril 1979 à Montréal, comme l'indique la partie (2) ci-dessus. Ci-après les nom de ces quatre membres et leurs dépenses individuelles:

R. R. Atkinson	\$346.50	D. Mitchell	\$254.
K. D. Galloway	\$418.88	T. Strain	\$438.

Ces frais et ceux de la réunion du comité consultatif à Prince-Rupert en juin 1979 sont inclus dans les totaux énumérés à la partie (2) ci-dessus.

LE DOCTEUR FRED KUMMEROW—LES DOSES MASSIVES DE
VITAMINE D—LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES

Question n° 1337—M. Cossitt:

Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social est-il au courant de l'opinion exprimée par certaines autorités américaines sur les vitamines, notamment le docteur Fred Kummerow, professeur de chimie alimentaire à l'Université de l'Illinois, voulant que la vitamine D absorbée en grande quantité soit plus dangereuse que le cholestérol pour les personnes souffrant de maladies cardio-vasculaires et, dans l'affirmative, le Ministère *a*) a-t-il fait enquête à ce sujet et avec quels résultats, *b*) sait-il si des enquêtes menées au Canada ou ailleurs ont pu justifier cette opinion et, le cas échéant, quel en est le détail?

M. Doug Frith (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Le ministère sait que le D^r Kummerow ainsi que d'autres ont émis l'hypothèse que l'absorption prolongée de fortes quantités de vitamine D pouvait accroître le risque de maladie cardio-vasculaire. C'est un fait connu depuis de nombreuses années que des doses massives de vitamine D peuvent être dangereuses et provoquer l'artériosclérose chez des animaux de laboratoire si elles sont administrées pendant longtemps. Au cours d'expériences récentes, le D^r Kummerow a confirmé que de très fortes doses de vitamine D peuvent entraîner la dégénérescence du tissu artériel chez de jeunes porcs. Ces observations, ajoutées aux taux élevés de vitamine D dans les tissus animaux et à l'enrichissement répandu des aliments avec de la vitamine D aux États-Unis, lui ont fait suggérer que les taux de vitamine D dans les aliments américains pouvaient être un facteur de risque des maladies cardio-vasculaires.

a) et *b*) Le ministère effectue des analyses pour déterminer la teneur en vitamine D des aliments canadiens, mais, autant que nous sachions, aucune étude n'a été réalisée au Canada sur un lien possible entre la vitamine D dans la nourriture et les maladies cardio-vasculaires. A l'échelle mondiale, les données sont rares. On a observé, dans un échantillon de population restreint en Norvège, que les hommes et les femmes souffrant de maladies cardiaques avaient consommé jusqu'à un certain point plus de vitamine D que les personnes non atteintes de ces maladies. Mais il y avait d'autres différences entre les deux groupes. Les nouveau-nés et les enfants ont besoin de vitamine D pour un développement osseux normal et l'expérience a montré qu'il n'y avait pas suffisamment de vitamine D naturellement présente dans les aliments canadiens pour protéger les enfants du pays contre la maladie de carence de cette vitamine, le rachitisme. Une quantité appropriée de vitamine D est donc ajoutée à tous les laits, à toutes les préparations lactées